

Burundi : la Commission vérité et réconciliation rend son bilan d'étape

RFI, 05-04-2018 La Commission vérité et réconciliation, contestée par l'opposition et la société civile indépendante, donne son bilan d'étape, plus de trois ans après sa mise en place. Il lui reste moins de deux ans pour mener à bien sa lourde tâche de faire la lumière sur tous les graves crimes commis dans ce pays depuis son indépendance jusqu'en 2008. Un demi-siècle ponctué de nombreux massacres inter-ethniques.

Cette Commission n'a bénéficié pratiquement d'aucune aide de la communauté internationale, qui estime qu'elle ne pouvait pas mener à bien ce travail alors que le Burundi traverse une grave crise politique depuis que Pierre Nkurunziza a décidé de briguer un troisième mandat en 2015. Mais la CVR l'appelle à revoir sa position, car elle s'estime satisfaite par son bilan : 60 000 victimes ou ayant-droits auditionnés, 70 000 victimes recensées, 13 000 auteurs présumés identifiés et 3 500 fosses communes découvertes. Mgr Jean-Louis Nahimana assure que trois ans après la mise en place de la CVR, le bilan parle pour cette commission. Mais les choses n'ont pas été faciles. Exemple, les auditions de victimes et d'ayant-droits de victimes devaient prendre deux mois. Elles ont commencé avec deux ans de retard et ont duré plus d'une année. Le président de la CVR du Burundi ne cache pas aujourd'hui sa joie à l'heure de ce bilan d'étape. « Nous avons tenu, nous avons fait face au contexte et voilà que maintenant, avec peu de moyens, nous avons pu parvenir à des résultats satisfaisants. Ce que nous avons perdu au niveau des moyens, nous l'avons récupéré, en mettant beaucoup plus de temps. » Mgr Jean-Louis est formel, la CVR du Burundi a su sauvegarder son indépendance. Il assure que les témoignages recueillis l'ont été auprès de toutes les communautés burundaises et il en appelle donc aujourd'hui à la communauté internationale. « La Commission vérité et réconciliation, tout comme les partenaires, nous avons tous été piégés, parce que nous confondons la crise actuelle, la crise politique qui n'est pour moi qu'une crise contingente, qui est liée à une situation, tandis que le processus de justice transitionnelle concerne le destin de tout un peuple. » Le président de la CVR en est convaincu : seul ce travail de mémoire pourra aider le Burundi à mettre fin aux violences cycliques qui l'ont régulièrement endeuillé depuis son indépendance en 1962.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});